

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue PUBLIQUEMENT, le 5 juillet 2021 à la salle communautaire au sous-sol du 75, Principale.

Présences : M. Pierre Bossé, maire
MME Vicky Ouellet, conseillère # 3
MM. Michel Dubé, conseiller # 1
Serge Demers, conseiller # 2
Luc Sirois, conseiller # 4
Simon Bois, conseiller # 5
Frédéric Dubé, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

160-21

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Chaque membre du conseil en a reçu une copie par courriel.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 15.1 Surpresseur
- 15.2 Nomination des fonctionnaires désignés- administration et application des règlements d'urbanisme et des règlements généraux
- 15.3 Contour – Modules de jeux

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal compte-rendu de la séance ordinaire tenue le 9 juin 2021
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Vacances estivales du personnel municipal
- 7. Avis de motion, présentation et adoption du PROJET de Règlement # 179-21 sur l'utilisation de l'eau potable
- 8. PSISRPE – Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure – Centre des Loisirs
- 9. PRABAM – Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux
- 10. Rapport d'inspection du pont de la rue du Quai
- 11. Tamiseur
- 12. Jeux d'eau (éclairage, ...)
- 13. Activité de Jeux gonflables sur le lac
- 14. Félicitations aux Méritas de Lac-des-Aigles
- 15. Affaires nouvelles
Période de questions
- 16. Clôture de la séance

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

161-21

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 9 JUIN 2021

Chaque membre du conseil a reçu une copie par courriel et aucun n'a de questions.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'accepter le procès-verbal compte-rendu de la séance ordinaire tenue le 9 juin 2021 tel que présenté.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

5750

Maire

DG

162-21 4. COMPTES

Chaque membre du conseil a reçu la liste des comptes par courriel.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

	Total salaires	25 530.05 \$
Chèque # 15020 à 15061	Chèques de la liste des comptes du 9 juin 2021	
Chèque # 15062 Gérard Dutil	Réso 113-21 Entretien des arbustes et fleurs	120.00 \$
Chèque # 15063 Assoc. Ensemencement	Réso 157-21 Subvention	2 000.00 \$
Chèque # 15064 Hydro-Québec	Éclairage public	424.79 \$
Chèque # 15065 Shaw direct	Câble	83.92 \$
Chèque # 15066 Déry	Téléphone (7)	530.09 \$
Chèque # 15067 Chantal Corbin	Réso 283-20 Ménage juin, belvédère,...	1 166.85 \$
Chèque # 15068 Pauline Beaulieu	Réso 283-20 Gestionnaire Parc Natur'Ailes	109.12 \$
Chèque # 15069 Chantal Corbin	Réso 283-20 Ménage belvédère mai	135.94 \$
Chèque # 15070 Postes Canada	Envoi collectif Journal municipal	47.18 \$
Chèque # 15070 Revenu Québec	Remises juin 2021 (eur)	2 448.20 \$
Chèque # 15072 Revenu Canada	Remises juin 2021 (eur)	293.53 \$
Chèque # 15073 Revenu Québec	PPA - Juin	810.80 \$
Chèque # 15074 Petite caisse	Oreillers et accessoires camp de jour	90.60 \$
RA Fondation CSN	Cotisation des employés 23-05-2021 au 09-06-2021	1 563.50 \$
	Cotisation de l'employeur 23-05-2021 au 09-06-2021	156.36 \$
Visa		0.00 \$
	Total	9 980.88 \$

COMPTES À PAYER

1 Air liquide	Oxygène	90.28 \$
2 Alcide Ouellet et Fils Inc.	Entretien du tracteur à pelouse	151.70 \$
3 Association des pompiers	Cotisation municipale et membre 2021	162.50 \$
4 Beaulieu Pauline	Remboursement rideaux et pôles - Chalets	268.98 \$
5 Biologie Aménagement	Analyses eaux	347.23 \$
6 Bouchard Louis-Ange	Déplacement test d'eau	63.00 \$
7 BuroPro Citation	Papiers et facturation copies réelles effectuées	151.85 \$
8 Caron Robert	Réso 125-21 9 castors et déplacements	813.60 \$
9 Caron Yves	Déplac. cours RDL - repas Réso 33-21 et botte	569.53 \$
10 Carrefour du camion R.D.L.	Pièces	143.21 \$
11 Certified Laboratories	Bolt off plus aérosol	244.55 \$
12 Const. Étienne Leblanc-Breault	Réno. salle d'eau au garage municipal Réso 81-21	3 960.95 \$
13 DHC Avocats	Service professionnel	40.24 \$
14 Distribution Francis inc.	Outil garage	68.99 \$
15 Électronique Mercier	Service alphanumérique et nouveau numéro paget	522.80 \$
16 Entreprises Boucher & Santerre	Essence et globe	384.76 \$
17 Excavation Régis Bérubé Inc.	Réso 117-21 Fossés Rang 1-route du rang Bédard	5 698.16 \$
18 Excavation Jean-Guy Roy Inc.	Réso 118-21 0-3/4 tamisé et terre jaune route chalets	699.97 \$
19 Fonds d'information sur le territoire	Avis de mutation	25.00 \$
20 FQM Assurances	Livres bibliothèque municipale et combinée	299.75 \$
21 Info-Dimanche	Publicité appel d'offre tracteur	225.35 \$
22 Lavoie Francis	Déplacements et repas Réso 33-21	200.57 \$
23 Les Équipements Yves Landry Inc.	Lumière MR16 20W pour citerne	40.01 \$
24 Libertévision Inc.	Service Web	275.94 \$
25 L'Étoffe Rustique	Teinture pour bancs et tables - Belvédère	477.15 \$
26 MACPEK Inc.	Lampe de travail, alarme recul, lumière et garde-boue	329.77 \$
27 Mallette	États financ. au 31 décembre 2020 & rapports impôt	7 323.91 \$

 **Maire**  **DG**

28	Matériaux du lac	Ponceaux et bagues Rg1, câbles et fils, chlorure,	1 663.99 \$
29	Mécanique Francis Bouchard Inc.	Fils coupe orégon magnum et huile premium	35.59 \$
30	Medievarts	Feux d'artifice Saint-Jean Baptiste Réso 134-21	1 726.92 \$
31	Ministre des finances	Élévateur incliné handicapé	89.51 \$
32	MR Boucher inc.	Valve,.. Entretien garage	48.11 \$
33	Nettoyeur Christine enr.	Service de buanderie	41.39 \$
34	Ouellet Vicky	Réunion RIDT	40.00 \$
35	Pétroles JMB	Diesel 829.8 L x 1.0110 \$/L	964.56 \$
36	Pièces d'auto Rimouski Inc.	Bras et armature essuie-glace- Niveleuse	216.14 \$
37	Produits horticoles Lavoie	Paillis -Fibre de bois Module de jeux	1 241.73 \$
38	Purolator Inc.	Messageries Boutique du plongeur et analyses d'eau	35.09 \$
39	RIDT	Ordures et recyclage	5 799.20 \$
40	Sécur-Max	Caméra Jeux d'eau Réso 130-21	2 402.75 \$
41	Sécurité Medic	Gant, chapeau whistler, guide et veste signaleur	255.24 \$
42	Serre de la Savane	Engrais pour plante	57.47 \$
43	SINTO - Experts en lubrification	Sinlub aérosol 375g	229.72 \$
44	Spécialités électriques	Rép. Niveleuse	34.49 \$
45	Surplus Général Tardif (1991)	Rouleau à compacter pour pelouse	137.50 \$
46	TR3E	Inspection pont rue du Quai Réso 108-21	1 897.09 \$
47	WURTH Canada LTD	Dégrippant rost off plus	31.01 \$
TOTAL COMPTES À PAYER			40 527.25 \$

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

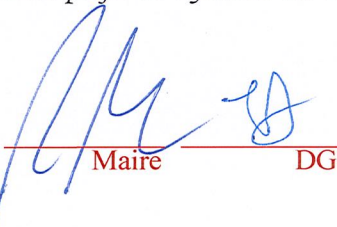


Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

1. Courriel reçu le 17 juin du MTQ nous informant que suite à la recommandation de notre député une aide de 14 000 \$ nous sera octroyée dans le cadre du Programme PPA-ES pour la réfection du Premier rang.
2. Reçu une ristourne de Desjardins d'un montant de 323.19 \$.
3. Reçu par chèque du MTQ un montant de 5 134.39 \$ pour des sorties hors contrat du 21 au 23 avril 2021.
4. Reçu de Transports Québec notre Évaluation de rendement pour l'entretien des routes du MTQ : Qualité des services rendus, des ressources, des communication et collaboration, respect de l'environnement, de la signalisation et de la santé et de la sécurité Satisfaisant. Attention en bordure des ponts avec la pelle excavatrice, ne pas oublier d'utiliser un camion avec flèche signalétique. Une copie a été remise au contremaître.
5. Reçu par courriel, une lettre de la ministre des affaires municipales, Mme Andrée Laforest nous rappelant l'importance d'avoir, bien en vue et facilement accessibles, des défibrillateurs cardiaques.
6. Reçu par dépôt direct le 16 juin, un montant de 25 972,94 \$ comme revenu 1^{er} trimestre – Éoliennes Témiscouata 1.
7. Reçu par dépôt direct le 30 juin, un montant de 211 275 \$ péréquation 2021 tel que budgété.
8. Le 21 juin reçu par courriel de Transports Québec une lettre nous informant que le ministère nous accorde 125 304 \$ pour nos routes locales. (En 2021 avions reçu 124 234\$, soit 1 070 \$ de plus que budgété).
9. Reçu de la MRC la Politique d'accueil et d'inclusion des nouveaux résidents adoptée le 14 juin. Chaque municipalité devra nommer un responsable du Comité d'accueil de son village, ...
10. Le 5 juillet, reçu courriel du député qu'un montant de 25 000 \$ nous sera octroyé dans le cadre du Programme PPA-ES (Projet d'envergure) sur 3 ans pour notre projet de réfection du chemin du Nord-du-Lac.



Maire DG

163-21

6. VACANCES ESTIVALES DU PERSONNEL MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé du 18 au 31 juillet de retour lundi, le 2 août et prochaine réunion du conseil, Lundi, le 9 août. Le contremaître M. Yves Caron prendra aussi ses vacances dans cette période. Mme Maryse Nadeau travaillera.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles officialise ces vacances des employés et leur souhaite de Bonne Vacances.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

7. AVIS DE MOTION – PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 179-21 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE ABROGEANT LE RÈGLEMENT # 109-12

AVIS DE MOTION

Mme Vicky Ouellet, conseillère présente l'avis de motion, le dépôt et le projet de règlement # 179-21, qui, à une prochaine séance du conseil sera adopté, abrogeant le règlement # 109-12 sur l'utilisation de l'eau potable.

« PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE »

La directrice générale déclare que le projet de règlement # 179-21 a pour but l'adoption d'un règlement abrogeant le règlement # 109-12 sur l'utilisation de l'eau potable tel que demandé par le MAMH dans le Cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

164-21

ADOPTION DU PROJET RÈGLEMENT # 179-21 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE ABROGEANT LE RÈGLEMENT # 109-12

ATTENDU QUE le gouvernement a adopté La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable à l'automne 2011 ;

ATTENDU QUE la municipalité a adopté en 2012 le Règlement 109-12 sur l'utilisation de l'eau potable en respect de La Stratégie québécoise d'économie d'eau potable ;

*ATTENDU QU'*en vertu de cette stratégie chaque municipalité doit adopter un nouveau règlement municipal sur l'utilisation de l'eau potable d'ici le 1^{er} septembre 2021 ;

ATTENDU QUE le gouvernement propose un modèle de Règlement municipal sur l'utilisation de l'eau potable mis à jour en juin 2020 ;

*ATTENDU QU'*un avis de motion, la présentation et le dépôt du projet de règlement ont été donnés par la conseillère Madame Vicky Ouellet à la séance ordinaire tenue le 5 juillet 2021 ;

*ATTENDU QU'*une copie du PROJET DE règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

*QU'*il soit ordonné et statué par le présent PROJET de règlement # 179-21 du conseil municipal de Lac-des-Aigles,

QUE la municipalité adopte le modèle proposé par le MAMH dans sa stratégie d'économie d'eau potable, mis à jour en juin 2020, PROJET de Règlement # 179-21 sur l'utilisation de l'eau potable, abrogeant le Règlement # 109-12.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

165-21

8. PSISRPE – PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE – CENTRE DES LOISIRS

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

- *QUE* la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise la présentation du projet de RÉNOVATION DU CENTRE DES LOISIRS DIANE ROY au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

- QUE soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Lac-des-Aigles à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;
- QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles désigne madame Francine Beaulieu, directrice générale ou en son absence madame Nadia Castonguay, directrice générale adjointe comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

166-21 9. PRABAM - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Reçu lettre qu'une subvention de 75 000 \$ nous sera octroyé suite à une reddition de comptes, pour la réfection d'un bâtiment municipal : garage

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles priorise cette année la réfection du garage municipal (toiture, fondation...) et soumette son projet dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux,

Qu'elle mandate l'entreprise TR3e pour l'ingénierie des fondations.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles désigne madame Francine Beaulieu, directrice générale ou en son absence madame Nadia Castonguay, directrice générale adjointe comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

167-21 10. RAPPORT D'INSPECTION DU PONT DE LA RUE DU QUAI

TR3E est venu inspecter notre pont et a produit le rapport. Dans l'ensemble tout est beau. Il faudra seulement corriger les trous à l'entrée du pont et une balise de danger (Yves a été avisé). Aucune dégradation de déceler depuis leur inspection en 2016. Tel que requis par nos assurances, ce rapport leur a été envoyée le 29 juin 2021.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles confirme à ses assurances qu'elle procèdera au suivi des recommandations. Les trous seront corrigés et la balise de danger sera aussi installée d'ici la fin juillet.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

168-21 11. TAMISEUR

Avons reçu par courriel, le 27 juin une offre d'achat pour le tamiseur à 5 000 \$ + taxes, conditionnel à ce que le moteur fonctionne. Offre valide 30 jours.

L'annonce du tamiseur dans la revue Publiquip se fera dans l'Édition du mois de juillet.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles refuse l'offre qui est trop basse.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

12. JEUX D'EAU - ÉCLAIRAGE, ...

12.1 ÉCLAIRAGE

L'installation d'une lampe de rue vis-à-vis les jeux et modules de jeux serait peut-être à envisager.

Ce sujet est remis.

169-21

12.2

AMÉNAGEMENT – JEUX D’EAU
Réso 212-20 Offre d’aménagement Benoit Leblond acceptée pour le terrassement aux Jeux d’eau (pelouse, …) au montant de 21 903 \$ + taxes.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse faire l’aménagement (pelouse, …) par Aménagement Benoit Leblond à moindre coût que la résolution # 212-20 étant donné qu’une partie des travaux a été réalisée par nos employés municipaux.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l’assemblée, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l’unanimité des conseillers.

170-21

12.3

PÉNALITÉ - JEUX D’EAU
CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-des-Aigles a signé un contrat avec la compagnie Playtec pour la réalisation de Jeux d’eau (Résolution # 162-20), le 6 juillet 2020 ;
CONSIDÉRANT QUE la compagnie Playtec nous avait confirmé que les Jeux d’eau seraient fonctionnels le 30 mai 2021 ;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité a envoyé une lettre enregistrée le 27 mai 2021 accompagnée de la résolution # 136-21, exigeant que les Jeux d’eau soient fonctionnels ultimement, le 14 juin sans quoi des procédures pourraient être entreprises;
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a envoyé un courriel à M. Alexandre Breton de Playtec c.c. à nos avocats, le 18 juin les informant du bri de confiance entre la municipalité et eux et spécifiant qu’à compter du 14 juin 2021, des pénalités seraient appliqués dû aux délais;
CONSIDÉRANT QUE les représentants de l’entreprise Playtec sont venus samedi le 3 juillet et que le tout n’est pas encore fonctionnel;
CONSIDÉRANT QUE le 4 juillet, la municipalité a dressé une liste 19 points (SNAG) des items manquants, des ajustements à faire, … liste non limitative, sur les Jeux d’eau, liste que M. Alexandre Breton a signé ;
Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles facture à Playtec, une pénalité de 250 \$ par jour à compter du 14 juin, jusqu’au jour du démarrage des Jeux d’eau le 4 juillet.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l’assemblée, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l’unanimité des conseillers.

13.

ACTIVITÉ DE JEUX GONFLABLES SUR LE LAC
Playtec devait nous prêter gratuitement un parcours gonflable WATERTEC sur le lac. Une date avait été fixé pour cette activité soit Samedi, le 31 juillet et dimanche, le 1^{er} août.

171-21

14.

FÉLICITATIONS AUX MÉRITAS DE LAC-DES-AIGLES
Plusieurs étudiantes et étudiants du Lac-des-Aigles ont reçu des Méritas à la fin de l’année scolaire. Dont entre autres Ariane Sirois, Jennifer Chagnon, …
Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite tous les Méritas de Lac-des-Aigles pour leur succès et l’inscrive sur l’enseigne électronique.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l’assemblée, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l’unanimité des conseillers.

15.

AFFAIRES NOUVELLES

172-21

15.1

SURPRESSEUR
Un des suppresseurs aux étangs aérés ne fonctionne plus. Les entreprises Camille Ouellet nous en avait vendu un en 2014 au coût de 9 613.75 \$ + taxes.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Simon Bois
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le contremaître M. Yves Caron à faire les démarches pour faire l’achat d’un surpresseur auprès des Entreprises Camille Ouellet.
Et accepte d’en défrayer le coût à même son budget de fonctionnement.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l’assemblée, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l’unanimité des conseillers.

Maire

DG

173-21

15.2 NOMINATION DES FONCTIONNAIRES DÉSIGNÉS- ADMINISTRATION ET APPLICATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME ET DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

*ATTENDU QU'*en vertu des pouvoirs que lui confère le code municipal du Québec L.R.Q., c. C-27.1, la municipalité de Lac-des-Aigles peut nommer un fonctionnaire désigné pour l'assister dans l'application de sa réglementation;

ATTENDU QUE le rôle et le titre des personnes responsables de l'émission des permis et du respect des règlements d'urbanisme est décrit à l'Article 2.1 et suivant du Règlement sur les permis et certificats numéro 126-14;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme les personnes suivantes au poste de fonctionnaire désigné pour l'administration et l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) et du Règlement sur le prélèvement des eaux et leurs protections (Q-2, r.35.2):

- Mathieu Lehoux, Coordonnateur de l'aménagement à la MRC de Témiscouata ;
- Yann Franc-Girard, Aménagiste-inspecteur à la MRC de Témiscouata ;
- Lise Beaulieu, Inspectrice régionale à la MRC de Témiscouata ;
- Jean-Pierre Provost, Inspecteur régional à la MRC de Témiscouata ;
- Rosalie Beaulieu, Inspectrice régionale à la MRC de Témiscouata.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

174-21

15.3 CONTOUR – MODULES DE JEUX

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles commande de nouvelles sections noires (qui retiennent les copeaux de bois) autour des modules de jeux pour remplacer celles qui ont été endommagées.

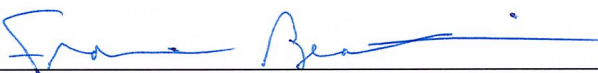
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à poser leurs questions.
Aucun citoyen n'est présent.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 162-21, 165-21, 169-21 et 172-21.



Francine Beaulieu
Directrice générale

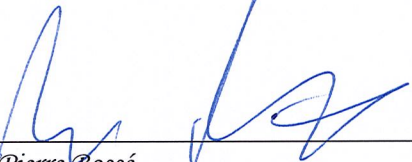
175-21

16. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, la clôture et la levée de l'assemblée sont proposées par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



Pierre Bossé
Maire



Francine Beaulieu
Directrice générale



Maire DG